

**C.C.A.S DE
SAINT PIERRE
EN
FAUCIGNY
(Haute-Savoie)**

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Conseillers :

en exercice 9

présents 7

votants 7

l'an deux mille vingt quatre

le vingt-huit mars à dix-sept heures

le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74)

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Eddi ETIENNE, vice-président.

Date de convocation : 13 mars 2024

OBJET :

Séjours scolaires

PRESENTS : M. ETIENNE, Mmes ESPINASSE, PAGET, RANGHIERO, VAUDEY, MICHEL, BURNIER

ABSENTS REPRESENTES : /

ABSENTS : M. GAILLARD, Mme BOCHATAY

Secours financiers

M. le Vice-Président fait part d'une demande de secours concernant l'école du centre de Saint Pierre. Des séjours scolaires sont prévus en mai prochain : Paris, Val cenis
La part financière restante pour les familles est de 100 euros par enfant.

2 familles sollicitent la CCAS pour participer à cette charge financière . Il est demandé aux membres du CCAS de participer à hauteur de 50 euros par élève.

Sur proposition du Vice-Président et après discussion, le Conseil d'Administration, à l'unanimité : **avis favorable.**

100 euros seront donc versés sur le compte de l'USEP de l'école du Centre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

**Le Vice-Président du C.C.A.S.
Eddi ETIENNE**

